

Cléo Michel 3e3  
Pauline Meyer Mercand

## Compte rendu de la journée de laïcité

À 10h30, nous avons eu une intervention sur le métier de député européen avec M. Baccas. M. Baccas a toujours été intéressé par la politique depuis son plus jeune âge, il est euro-député en plus d'être professeur d'histoire-géo à Paris. Son métier consiste à s'occuper des gens. Il rencontre ses collègues environ 3 fois par semaines, et à des réunions de 4h. Parfois les réunions de 4 jours peuvent avoir lieu où ses députés votent sur les sujets abordés dans les 3 semaines précédentes.

La loi sur la laïcité a été mise en place le 9 décembre 1905. La France est le seul pays laïque en Europe, d'ailleurs ce mot n'existe pas dans les autres langues. Certains pays trouvent que la laïcité est une discrimination envers les personnes croyantes alors que c'est un moyen de mieux vivre ensemble afin que les personnes croyantes ne soient pas jugées par leur religion.